

SÉANCE ORDINAIRE

20 FÉVRIER 2018

Deux cent trente-quatrième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 20^{ème} jour de février 2018 et à laquelle sont présents :

Présences :

Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

Madame et messieurs les commissaires parents : Josée Hébert, Lionel Degoud, Olivier Demers-Payette et Pierre Hamelin.

Autres présences :

Monsieur Eric Blackburn, directeur général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Madame Sophie Latreille, directrice générale adjointe;
Monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur Alain Camaraire, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire;
Monsieur Denis Ménard, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 18.02.20
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit accepté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 07.1 Calendrier scolaire 2018-2019 en formation générale des adultes – dépôt pour consultation (document séance tenante).
- 07.2 Calendriers scolaires 2018-2019 en formation professionnelle – dépôt pour consultation (documents séance tenante).

ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance.
- 02. Adoption de l'ordre du jour.
- 03. Capsule pédagogique.
- 04. Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 23 janvier 2018 (document SG 18.02.20-05.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 05.2 Correspondance
- 05.2.1 De Me Érick Parent, secrétaire général de la Commission scolaire de la Capitale : Résolution CC 61/01/18 adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance

- extraordinaire du 30 janvier 2018 - Demande de report des élections scolaires de 2018 - demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).
- 05.2.2 De madame Marie-Élène Laperrière, secrétaire générale de la Commission scolaire des Samares : Résolution C.C.-090-171218 adoptée par le conseil des commissaires le 18 décembre 2017 – Demande aux municipalités en lien avec le projet de loi fédéral C-45 (*Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, le Code criminel et d'autres lois).
- 05.2.3 De monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une aide financière extraordinaire de 235 428 \$ pour la réalisation de travaux d'entretien au cours de l'année scolaire 2017-2018.
- 05.2.4 De monsieur Richard Leblanc, secrétaire général de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais : Résolution 2018-CC-005 adoptée par le conseil des commissaires le 31 janvier 2018 – Médiatisation des élections scolaire 2018.
- 05.3 Mot de la présidente et parole aux commissaires.
- 05.4 Projet de partenariat avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu – Aménagement d'un terrain multisports à la Polyvalente Marcel-Landry (document DG 18.02.20-05.4).
- 05.5 Candidats inscrits à la banque de cadres de la Commission scolaire – Rapport du comité de sélection (document séance tenante : DG 18.02.20-05.5).
- 05.6 Correction à la structure administrative des cadres (document DG 18.02.20-05.6).
- 06.1 Calendrier scolaire 2018-2019 en formation générale des jeunes – dépôt pour consultation (documents SREJTS 18.02.20-06.1 et SREJTS 18.02.20-06.1a).
- 07.1 Calendrier scolaire 2018-2019 en formation générale des adultes – dépôt pour consultation (document séance tenante).
- 07.2 Calendriers scolaires 2018-2019 en formation professionnelle – dépôt pour consultation (documents séance tenante).
- 09.1 Engagements (document RH 18.02.20-09.1).
- 10.1 Adoption de la *Politique de répartition des ressources financières* (RFP 03) (documents RF 18.02.20-10.1).
- 11.1 Adjudication de contrats
- 11.1.1 Contrat artiste - Œuvre d'art – École Sacré-Cœur (document RM 18.02.20-11.1.1).
- 11.2 Choix de professionnels – Projet d'agrandissement de l'école Saint-Eugène (document RM 18.02.20-11.2).
- 11.3 Centre d'achat regroupé de la Montérégie et de l'Estrie – Adhésion à plusieurs mandats d'acquisition (document RM 18.02.20-11.3).
- 12 - Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE

En lien avec l'orientation 2 du plan stratégique 2014-2019 de la Commission scolaire, qui vise à favoriser le développement d'un environnement éducatif de qualité, dans une dynamique de coopération en réponse aux besoins des élèves, mesdames Sonya Denis, psychoéducatrice et Geneviève Brassard, psychologue à la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR), accompagnées de madame Nancy Paquette, formatrice du Centre de Crise et Prévention du Suicide du Haut-Richelieu-Rouville (CCPSHRR), présentent le plan d'action et l'offre de services en matière de prévention du suicide. Ce plan d'action est le résultat d'une collaboration d'exception entre le CCPSHRR et la CSDHR.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Ginette Giroux, physiothérapeute au Centre Montérégien de Réadaptation (CMR) et qui a œuvré pendant plusieurs années à l'école Marie-Rivier, partage certaines préoccupations à l'égard de cette école.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 23 JANVIER 2018 (document SG 18.02.20-05.1)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 23 janvier 2018 au moins six heures avant le début de la présente séance;

**HR 18.02.20
002**

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2018 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Eric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 23 janvier 2018.

05.2 CORRESPONDANCE

05.2.1 De Me Érick Parent, secrétaire général de la Commission scolaire de la Capitale : Résolution CC 61/01/18 adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance extraordinaire du 30 janvier 2018 - Demande de report des élections scolaires de 2018 - demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

05.2.2 De madame Marie-Élène Laperrière, secrétaire générale de la Commission scolaire des Samares : Résolution C.C.-090-171218 adoptée par le conseil des commissaires le 18 décembre 2017 – Demande aux municipalités en lien avec le projet de loi fédéral C-45 (*Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, le Code criminel et d'autres lois).

05.2.3 De monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une aide financière extraordinaire de 235 428 \$ pour la réalisation de travaux d'entretien au cours de l'année scolaire 2017-2018.

05.2.4 De monsieur Richard Leblanc, secrétaire général de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais : Résolution 2018-CC-005 adoptée par le conseil des commissaires le 31 janvier 2018 – Médiatisation des élections scolaire 2018.

05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET PAROLE AUX COMMISSAIRES

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance du 23 janvier 2018.

Monsieur Pierre Hamelin, commissaire parent, mentionne que lors de la dernière rencontre du comité EHDAA tenue le 19 février 2018, les membres ont participé au World Café du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Les membres du comité EHDAA n'ont que de bons commentaires de cette activité et remercient les membres de la direction générale. Le comité de parents vivra son World Café lors de leur prochaine rencontre prévue le 14 mars 2018.

De plus, monsieur Hamelin mentionne qu'un sondage sera transmis aux parents membres de conseils d'établissement afin de connaître leur degré de satisfaction quant à leur implication des trois dernières années au sein de cette instance.

05.4 PROJET DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU – AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORTS À LA POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (document DG 18.02.20-05.4)

Considérant l'annonce, par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives Phase IV, lequel est doté d'une enveloppe de 100 millions de dollars;

Considérant que dans le cadre de ce programme, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu souhaite déposer une demande pour obtenir une subvention équivalent à 50 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 7,5 millions de dollars;

Considérant qu'une analyse interne réalisée par le Service des loisirs et bibliothèque de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a démontré le besoin d'un terrain de soccer/football synthétique et d'un grand terrain de baseball supplémentaire pour répondre à la demande grandissante des adeptes de ces sports;

Considérant la demande faite par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu à la Commission scolaire des Hautes-Rivières afin d'aménager ces infrastructures sportives sur l'un de ses terrains, lequel se trouve à proximité de la Polyvalente Marcel-Landry;

Considérant que ces infrastructures pourront bénéficier aux élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

HR 18.02.20
003

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières appuie le projet présenté par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives Phase IV, sur l'un des terrains appartenant à la Commission scolaire.

Que les modalités inhérentes à cette collaboration entre la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et la Commission scolaire des Hautes-Rivières soient à convenir éventuellement, le tout conditionnel aux autorisations à venir le cas échéant, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Adopté à l'unanimité.

05.5 CANDIDATS INSCRITS À LA BANQUE DE CADRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE – RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION (document séance tenante : DG 18.02.20-05.5)

Considérant les besoins en personnel-cadre de la Commission scolaire;

Considérant le processus mis en place pour constituer une banque de relève de cadres susceptibles d'occuper un poste de direction d'établissement ou de direction adjointe d'établissement au sein de la Commission scolaire;

Considérant les recommandations émises par les comités de sélection, constitués de monsieur Pierre Boudreau, madame Manon Côté, monsieur Éric Blackburn, monsieur Mario Champagne, madame Dominique Lachapelle, madame Sophie Latreille, madame Katleen Loïselle, madame Annie Lussier, madame Martine Ethier-Fournier, madame Danielle Fortin, madame Chantal Majeau, madame Magalie Pételle, monsieur Vincent Huard et monsieur Luc Martin à l'égard des candidats rencontrés;

Considérant le processus de sélection rigoureux incluant les étapes suivantes :

- le choix d'une stratégie de sélection et d'un profil;
- la rencontre d'information à l'intention des candidates et candidats;
- l'évaluation du potentiel de gestion des candidates et candidats et;
- les entrevues de sélection par 2 comités de sélection;

HR 18.02.20
004

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que mesdames Geneviève Archambault, Manon Beaudoin, Isabelle Bujold, Valérie Crusson, Pascale Delorme, Geneviève Paré et Josée Viau ainsi que monsieur Nicolas Émery fassent partie de la banque de cadres susceptibles d'occuper un poste de gestion au sein de la Commission scolaire.

Adopté à l'unanimité.

05.6 CORRECTION À LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES (document DG 18.02.20-05.6)

Considérant la structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2017-2018 adoptée par le conseil des commissaires le 16 mai 2017 (résolution HR 17.05.16-005);

Considérant les besoins de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant la priorité de mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion administratives et pédagogiques au sein de la Commission scolaire;

Considérant la nouvelle structure administrative proposée par la direction générale;

Considérant les consultations menées auprès de l'Association des Directrices et Directeurs d'enseignement de Champlain (ADEC) et de l'Association locale des cadres scolaires;

HR 18.02.20
005

Il est proposé par madame Manon Côté :

De modifier le poste de directeur adjoint du Service du secrétariat général (résolution HR 18.01.23-003) pour un poste de directeur du Service des affaires juridiques.

Adopté à l'unanimité.

06.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019 EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – DÉPÔT POUR CONSULTATION (documents SREJTS 18.02.20-06.1 et SREJTS 18.02.20-06.1a)

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du calendrier scolaire 2018-2019 en formation générale des jeunes;

**HR 18.02.20
006**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que le projet de calendrier scolaire 2018-2019 en formation générale des jeunes, tel que présenté au document SREJTS 18.02.20-06.1a, soit soumis aux consultations requises auprès des instances concernées;

Madame Nadine Arseneault demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour : mesdames et messieurs les commissaires : Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Lionel Degoud, Olivier Demers-Payette, Annie Ducharme, Pierre Hamelin, Josée Hébert, Stéphane Surprenant et Pierre Therrien.

Ont voté contre : madame et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette et François Blais.

Adopté à la majorité.

07.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019 EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – DÉPÔT POUR CONSULTATION (document séance tenante)

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard des calendriers scolaires;

**HR 18.02.20
007**

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que le projet de calendrier scolaire 2018-2019 en formation générale des adultes soit soumis aux consultations requises auprès des instances concernées.

Adopté à l'unanimité.

07.2 CALENDRIERS SCOLAIRES 2018-2019 EN FORMATION PROFESSIONNELLE – DÉPÔT POUR CONSULTATION (documents séance tenante)

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard des calendriers scolaires;

**HR 18.02.20
008**

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que les projets de calendriers scolaires 2018-2019 en formation professionnelle, horaire régulier et horaire décalé (télécommunication), soient soumis aux consultations requises auprès des instances concernées.

Adopté à l'unanimité.

09.1 ENGAGEMENTS (document RH 18.02.20-09.1)

Considérant la liste de priorité d'emploi du personnel enseignant;

**HR 18.02.20
009**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que madame Arianne Côté soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 2 – préscolaire, et soit affectée au bassin des enseignants et ce, à compter du 24 août 2017.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien;

**HR 18.02.20
010**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que monsieur Claude Gauthier soit engagé pour un poste régulier à temps plein (38,75 heures par semaine) d'électricien au Service des ressources matérielles et ce, à compter du 21 février 2018.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation de la direction de l'école visée;

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Martine Ethier-Fournier et Manon Côté, tenu le 12 décembre 2017;

**HR 18.02.20
011**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que madame Émilie Rainville soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (26 heures par semaine) de technicienne en éducation spécialisée à l'école Capitaine-Luc-Fortin et ce, à compter du 21 février 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.1 ADOPTION DE LA POLITIQUE DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES (RFP 03) (documents RF 18.02.20-10.1)

Considérant la *Politique de répartition des ressources financières* en vigueur à la Commission scolaire adoptée le 13 février 2012 (HR 12.02.03-019);

Considérant que conformément à l'article 193.2 de la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a institué un comité de répartition des ressources;

Considérant que conformément à l'article 193.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, le comité de répartition des ressources doit mettre en place un processus de concertation en vue d'établir les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus;

Considérant les travaux effectués par le comité de répartition des ressources à l'automne 2017, visant l'établissement des objectifs et principes de la répartition annuelle des revenus;

Considérant le processus de concertation visant l'établissement des objectifs et principes de la répartition annuelle des revenus auprès de l'ensemble des directions d'établissements et des membres du conseil des commissaires qui ont suivi les travaux;

Considérant l'intégration par la direction du Service des ressources financières des objectifs et principes de la répartition annuelle des revenus résultant de cette concertation dans le projet de *Politique de répartition des ressources financières* (RFP 03);

Considérant l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que la commission scolaire établit, après consultation des conseils d'établissement et du comité de parents et en tenant compte des recommandations du comité de répartition des ressources faites en application du quatrième alinéa de l'article 193.3, les objectifs et les principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus;

Considérant l'article 4-3.05 de l'entente locale entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et le Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (E1L) qui prévoit une consultation du syndicat en comité des relations de travail (CRT) lors de la modification de ses politiques pédagogiques et administratives;

Considérant les consultations menées auprès de l'ensemble des conseils d'établissement, du comité de parents et du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu en comité des relations de travail (CRT), de même que, par souci d'équité et de transparence, auprès du comité EHDAA, du Syndicat des professionnelles et professionnels de la Montérégie (SPPM.CSQ) et du Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières (CSN), entre le 6 décembre 2017 et le 31 janvier 2018 sur le projet de *Politique de répartition des ressources*;

Considérant les commentaires reçus des conseils d'établissement, du comité de parents, et d'une instance syndicale suite à ces consultations, leur analyse par la direction du Service des ressources financières, et leur considération par le comité de répartition des ressources et par le conseil des commissaires;

Considérant qu'à l'issue de cette concertation, tel que le prévoit le quatrième alinéa de l'article 193.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, le directeur général a présenté la recommandation du comité de répartition des ressources, à l'effet d'établir les objectifs et principes de la répartition annuelle des revenus tels qu'ils sont décrits dans le projet de *Politique de répartition* RFP 03 déposé;

HR 18.02.20
012

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'adopter la *Politique de répartition des ressources financières* (RFP 03) telle que déposée par la direction du Service des ressources financières. Cette politique remplace celle adoptée le 13 février 2012 (HR 12.02.03-019).

Adopté à l'unanimité.

11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

11.1.1 CONTRAT ARTISTE - ŒUVRE D'ART – ÉCOLE SACRÉ-CŒUR (document RM 18.02.20-11.1.1)

Considérant les travaux d'agrandissement réalisés à l'école Sacré-Cœur (secteur Iberville);

Considérant la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics*;

Considérant le choix de l'œuvre d'art effectué par le comité ad hoc, formé conformément à ladite *Politique*;

HR 18.02.20
013

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De ratifier l'octroi de contrat, pour la réalisation de l'œuvre d'art de l'école Sacré-Cœur (secteur Iberville), à monsieur Guillaume La Brie au montant de 66 178,00 \$.

Adopté à l'unanimité.

11.2 CHOIX DE PROFESSIONNELS – PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-EUGÈNE (document RM 18.02.20-11.2)

Considérant que, selon le *Règlement sur les contrats de construction* pour les commissions scolaires, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a procédé à un appel de candidatures public, pour des professionnels en :

- architecture (projet no 170700052)
- ingénierie (structure, civil, mécanique et électricité) (projet no 170700052)

Considérant qu'un comité de sélection s'est réuni le 30 janvier 2018 afin d'analyser les documents de candidatures déposés;

HR 18.02.20
014

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

Que, selon la recommandation du comité de sélection, accorder aux firmes, ayant obtenu la meilleure évaluation, les contrats des services professionnels pour la réalisation du projet de mise aux normes et d'agrandissement de l'école Saint-Eugène :

- en architecture, Vincent Leclerc et G. Carazzato Architectes en consortium
- en ingénierie (structure, civil, mécanique et électricité), à la firme Bouthillette Parizeau Inc.

Que la présidente et le directeur général soient autorisés à signer les contrats ainsi que les documents utiles et nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

11.3 CENTRE D'ACHAT REGROUPÉ DE LA MONTÉRÉGIE ET DE L'ESTRIE – ADHÉSION À PLUSIEURS MANDATS D'ACQUISITION (document RM 18.02.20-11.3)

Considérant que plusieurs commissions scolaires de l'Estrie et de la Montérégie se sont regroupées de façon informelle au sein d'une association nommée le Comité des achats regroupés de l'Estrie et de la Montérégie (CARME), afin que l'une ou l'autre des commissions scolaires membres procède, au besoin, à un appel d'offres regroupé, au nom de toutes les commissions scolaires qui lui auront donné un mandat à cet effet;

Considérant que le Vérificateur général du Québec identifie le processus d'achats regroupés comme une initiative facilitant la réalisation d'économies, tel que mentionné dans son rapport 2010-2011 traitant des frais d'administration des commissions scolaires;

Considérant que l'article 7.3 de la *Politique d'acquisition de biens et services* de la Commission scolaire des Hautes-Rivières favorise les achats regroupés de biens et de services chaque fois que cela s'avère possible et bénéfique pour la Commission scolaire;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a confirmé son adhésion au Comité d'achats regroupés de la Montérégie et de l'Estrie par la résolution HR 98.10.18-015;

Considérant que le Comité d'achats regroupés de la Montérégie et de l'Estrie entame des procédures de négociation pour l'année 2018 pour les dossiers ci-dessous;

| DOSSIER | ENGAGEMENT | DURÉE |
|--------------------------|-------------------|--------------|
| Fournitures de bureau | 600 000,00 \$ | 3 ans |
| Filtres à air | 60 000,00 \$ | 3 ans |
| Fournitures d'éclairages | 60 000,00 \$ | 3 ans |
| Mobilier scolaire | 450 000,00 \$ | 3 ans |

HR 18.02.20
015

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'autoriser que la Commission scolaire des Hautes-Rivières participe au regroupement d'achats pour les achats décrits dans le tableau ci-dessus;

De mandater la Commission scolaire des Patriotes afin qu'elle procède à un appel d'offres public regroupé d'une durée de 3 ans, selon les procédures et politiques en vigueur à cette commission scolaire et que la Commission scolaire des Hautes-Rivières accepte d'être liée au même titre que la Commission scolaire des Patriotes face aux adjudicataires qui seront choisis au terme de cet appel d'offres.

Adopté à l'unanimité.

12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 18.02.20
016

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des remerciements soient transmis à l'entreprise Termaco de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui a gracieusement offert un programme de stages et de bourses à des élèves en formation professionnelle de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté à l'unanimité.

HR 18.02.20
017

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient transmises à Josianne Bonvouloir, élève à l'École professionnelle des Métiers qui, dans le cadre des Olympiades montérégiennes en formation professionnelle, s'est mérité une médaille d'or en cuisine lors des compétitions régionales le 8 février 2018 et pour s'être qualifiée à la finale provinciale qui aura lieu à Montréal du 2 au 5 mai.

Adopté à l'unanimité.

HR 18.02.20
018

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient transmises à Samuel Deland, élève à l'École professionnelle des Métiers qui, dans le cadre des Olympiades montérégiennes en formation professionnelle, s'est

mérité une médaille d'or en mécanique automobile lors des compétitions régionales le 8 février 2018 et pour s'être qualifié pour la finale provinciale qui aura lieu à Montréal du 2 au 5 mai.

Adopté à l'unanimité.

HR 18.02.20
019

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient transmises à Francis Paquet, élève à l'École professionnelle des Métiers qui, dans le cadre des Olympiades montérégiennes en formation professionnelle, s'est mérité une médaille d'argent en mécanique automobile lors des compétitions régionales le 8 février 2018.

Adopté à l'unanimité.

HR 18.02.20
020

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient transmises à Étienne Desbiens, élève à l'École professionnelle des Métiers qui, dans le cadre des Olympiades montérégiennes en formation professionnelle, s'est mérité une médaille d'argent en soudage-montage lors des compétitions régionales le 8 février 2018.

Adopté à l'unanimité.

HR 18.02.20
021

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient transmises à Antoine Simard, élève à l'École professionnelle des Métiers qui, dans le cadre des Olympiades montérégiennes en formation professionnelle, s'est mérité une médaille de bronze en soudage-montage lors des compétitions régionales le 8 février 2018.

Adopté à l'unanimité.

HR 18.02.20
022

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient transmises à Marc-Antoine Fortin, élève à l'École professionnelle des Métiers qui, dans le cadre des Olympiades montérégiennes en formation professionnelle, s'est mérité une médaille d'argent en électricité lors des compétitions régionales le 8 février 2018 et pour s'être qualifié pour la finale provinciale qui aura lieu à Montréal, du 2 au 5 mai.

Adopté à l'unanimité.

HR 18.02.20
023

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient transmises à Karolane Ducharme, élève à l'École professionnelle des Métiers qui, dans le cadre des Olympiades montérégiennes en formation professionnelle, s'est mérité une médaille de bronze en esthétique lors des compétitions régionales le 8 février 2018 et pour s'être qualifiée pour la finale provinciale qui aura lieu à Montréal, du 2 au 5 mai.

Adopté à l'unanimité.

HR 18.02.20
024

Il est proposé par madame Josée Hébert :

Que des félicitations soient transmises au personnel de la Polyvalente Marcel-Landry pour avoir produit un LipDub pour souligner la semaine de la Persévérance scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR 18.02.20
025

Il est proposé par monsieur Pierre Hamelin :

Que des remerciements soient transmis à madame Christiane Marcoux, conseillère municipale, pour son don de 5 000 \$ à l'école Marie-Rivier. Cet argent permettra à des élèves vivant avec différents handicaps de participer à des sorties de l'option sport.

Adopté à l'unanimité.

HR 18.02.20
026

Il est proposé par monsieur Pierre Hamelin :

Que des félicitations soient transmises à Jean-Philippe Maheu, élève à l'école Joséphine-Dandurand qui, pour sa persévérance, s'est mérité un « Hugo d'or », dans le cadre de l'émission radiophonique de Radio-Canada, Gravel le matin, offert à des gens exceptionnels qui ne seront jamais connus du grand public.

Adopté à l'unanimité.

HR 18.02.20
027

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient transmises à monsieur Réjean Rouillard, psychoéducateur à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, pour la première compétition de slam provinciale en milieu scolaire.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 18.02.20
028

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL